

**AVIS - REUNION D'INFORMATION PREALABLE  
PROJET DE CATEGORIE B AVEC ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT**

**DEMANDEUR :**

Lhoist Industrie SA  
Usine de On - 6900 Marche-en-Famenne

**PERSONNE DE CONTACT :**

Laurence Indri (laurence.indri@lhoist.com)

**OBJET :**

Le projet consiste en une demande de permis unique pour :

- renouveler les autorisations environnementales, arrivant à échéance, d'une partie des activités, installations et dépôts de l'usine ;
- mettre à jour les caractéristiques d'activités, d'installations et de dépôts autorisés ;
- procéder à la régularisation urbanistique de certaines infrastructures ;
- autoriser des projets d'amélioration.

**LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET :**

Dépendances de la Carrière de la Boverie et Usine de On (dit 'Lhoist On/Jemelle')  
localisées à 5580 Rochefort et à 6900 Marche-en-Famenne

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, le demandeur vous invite à participer à la réunion d'information relative à l'objet susmentionné et organisée :

**Le mardi 10 juin 2025 à 19h00**

Salle communale "Les Variétés", Place des Déportés, 4 à 5580 Jemelle (ROCHEFORT)

Les communes de Marche-en-Famenne, Nassogne et Rochefort ont été désignées comme susceptibles d'être affectées par le projet.

Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne pourra consulter une vidéo de la réunion du 10 juin 2025 ainsi que les documents présentés. Ces informations seront disponibles sur le site <https://direct-une.be/Lhoist-On-Jemelle/>. Cet accès aux enregistrements sera assuré à partir du 12 juin 2025 et pendant une durée de 15 jours. La vidéo sera détruite au terme de ce délai.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit jusqu'au 25 juin 2025, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement, en les adressant par écrit au collège communal du lieu où s'est tenue ladite réunion, en y indiquant ses nom et adresse :

- SOIT par courrier au Collège communal de ROCHEFORT - Service Urbanisme, Aménagement du Territoire et Environnement Place Roi Albert I<sup>er</sup> 1 à 5580 Rochefort ;
- SOIT par courriel à [urbanisme@rochefort.be](mailto:urbanisme@rochefort.be).

Elle en adresse une copie au demandeur :

- SOIT par courrier à Lhoist Industrie S.A. Usine de On à 6900 Marche-en-Famenne ;
- SOIT par courriel à [laurence.indri@lhoist.com](mailto:laurence.indri@lhoist.com);
- 

lequel la communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.